



Piloter chaque incapacité de travail

La solution clé en main pour tous vos cas d'absence

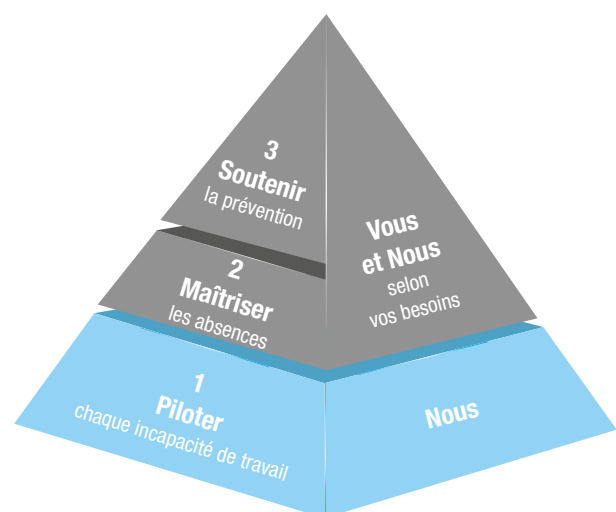
Dès l'annonce d'une absence, le Groupe Mutuel se charge de toutes les étapes d'instruction et vous libère de toute contrainte. Vous bénéficiez ainsi des mesures adéquates qui favorisent le retour au travail des employés en incapacité.

Objectifs

- Vous épargner des tâches administratives dans le domaine complexe des assurances
- Réduire les coûts liés aux absences

Démarches

- Notre équipe de gestionnaires compétents et expérimentés s'investit pour chaque cas d'absence annoncé.
- Chaque situation d'incapacité de travail est évaluée en toute objectivité.
- Les cas complexes font l'objet d'un suivi spécifique et d'une coordination avec les institutions impliquées (AI, Assurance-chômage, Caisse de pensions, etc.).



Groupe Mutuel

Santé® Vie® Patrimoine® **Entreprise®**

Groupe Mutuel
Assurances
Versicherungen
Assicurazioni

Selon le contexte, nos gestionnaires activent les mesures suivantes:

Acteurs*	Mesures	Résultats
Inspecteur des sinistres	Bilan et rencontre avec l'employé malade ou accidenté	Détection précoce des cas de longue durée et analyse du pronostic de reprise et des éléments pouvant l'améliorer
Médecin-conseil Expert	Evaluation et vérification de la capacité de travail	Amélioration des mesures thérapeutiques favorisant le processus de guérison et échelonnement de la reprise du travail
Case Manager Care Manager	Promotion d'un accès rapide et économique à des soins de qualité auprès des réseaux de cliniques partenaires	Anticipation de la reprise du travail grâce à l'optimisation du traitement médical
Case Manager	Aménagement d'une reprise partielle temporaire avec indemnisation de la perte de productivité	Encouragement à la reprise progressive du travail et soutien à la mobilité
Case Manager	Coaching de l'employé absent	Soutien au maintien en emploi ou, si nécessaire, réorientation professionnelle en coordination avec les autres assurances impliquées
Inspecteur des sinistres Spécialiste LFA	Vérification du bien-fondé des incapacités de travail discutables (sur demande de l'employeur)	Limitation des prestations indues pour préserver des primes équitables
Gestionnaire	Pilotage des étapes de l'instruction en coordination avec l'AI	Annonce à l'assurance invalidité dans les délais légaux et suivi des mesures

* Acteurs

- **L'inspecteur des sinistres** est un collaborateur du Groupe Mutuel qui assure le lien entre l'employé absent et le gestionnaire.
- **Le médecin-conseil** est un praticien neutre mandaté par le Groupe Mutuel pour analyser le dossier médical. Il œuvre en tant que spécialiste dans les situations d'incapacité de gain et les relations au travail.
- **L'expert** est un médecin spécialiste mandaté par le Groupe Mutuel (et l'assurance-invalidité) pour examiner, au cours d'une consultation, les situations médicales complexes.
- **Le Case Manager** est un professionnel du domaine de la santé (infirmier, psychologue, expert en assurances sociales, etc.). Il œuvre au sein du Groupe Mutuel en tant que spécialiste de la réinsertion professionnelle.
- **Le Care Manager** du Groupe Mutuel gère l'accès aux meilleures thérapies auprès d'hôpitaux et de cliniques. Il négocie également les tarifs.
- **Le spécialiste LFA**, grâce à des connaissances spécifiques, permet de clarifier les situations particulières.
- **Le gestionnaire** de votre contrat représente votre interlocuteur privilégié. Il pilote les étapes de l'instruction de chaque incapacité de travail.

Vos atouts en tant qu'employeur

- Une relation de proximité avec une équipe disponible et expérimentée
- Un allègement administratif grâce à notre gestion en ligne des sinistres
- Une analyse des prestations d'assurance perte de gain versées, grâce à nos reportings
- Une reprise accélérée du travail des employés malades ou accidentés
- Une réduction observée jusqu'à 25% du coût des absences



En savoir plus sur Piloter chaque incapacité de travail

Scannez et accédez au contenu en ligne

Hotline 0848 803 777 Fax 0848 803 112 Web www.groupe-mutuel.ch | www.corporatecare.ch

Groupe Mutuel

Santé® Vie® Patrimoine® **Entreprise®**

Groupe Mutuel

Rue des Cèdres 5 – Case postale – CH-1919 Martigny



Avenir Assurance Maladie SA – Easy Sana Assurance Maladie SA – Mutuel Assurance Maladie SA – Philos Assurance Maladie SA – SUPRA-1846 SA – AMB Assurances SA
 Groupe Mutuel Assurances GMA SA – Mutuel Assurances SA – Groupe Mutuel Vie GMV SA
 Fondations administrées par le Groupe Mutuel: Groupe Mutuel Prévoyance-GMP – Mutuelle Valaisanne de Prévoyance – Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie